



ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE

Rapport financier du troisième trimestre

États financiers (non audités)

**En date du et pour les périodes de trois et neuf mois terminées
le 31 décembre 2025**

TABLE DES MATIÈRES

DISCUSSION NARRATIVE DE LA DIRECTION.....	3
<i>Introduction</i>	<i>3</i>
<i>Nos activités</i>	<i>3</i>
<i>Faits saillants du troisième trimestre de 2025-2026.....</i>	<i>4</i>
ÉNONCÉS PROSPECTIFS	6
GESTION DES RISQUES ET INCERTITUDES.....	6
EXAMEN FINANCIER	9
FLUX DE TRÉSORERIE ET FONDS DE ROULEMENT	11
FAITS SAILLANTS DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	12
UTILISATION DES CRÉDITS PARLEMENTAIRES	13
RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION	14
ÉTATS FINANCIERS NON AUDITÉS	15

DISCUSSION NARRATIVE DE LA DIRECTION

Introduction

La discussion narrative de la direction vise à fournir au lecteur une meilleure compréhension des activités d'EACL, de sa stratégie et de son rendement d'entreprise, de ses attentes pour l'avenir et de sa gestion du risque et des ressources en capital.

Toutes les données financières qui sont indiquées dans le présent rapport de gestion, y compris les montants des tableaux, sont en dollars canadiens et ont été établies conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP). Le rapport de gestion doit être lu conjointement aux états financiers non audités.

Le conseil d'administration a approuvé la publication de la discussion narrative de la direction le 18 février 2026.

Nos activités

En tant que société d'État fédérale, Énergie atomique du Canada limitée (EACL) s'emploie à promouvoir les intérêts du Canada au moyen d'initiatives de pointe en matière de science et de technologie nucléaires et de protection de l'environnement. Ce faisant, elle contribue notamment à combattre les changements climatiques par des stratégies de croissance de l'énergie propre et de décarbonation, à mettre au point de nouveaux traitements contre le cancer et d'autres maladies, et à accélérer les responsabilités du Canada en matière de restauration de l'environnement liées à des activités passées en matière de science nucléaire. EACL reçoit des fonds du gouvernement du Canada afin de soutenir la science et la technologie nucléaires et de gérer les responsabilités du gouvernement du Canada en matière de déchets radioactifs. Depuis 2015, EACL s'acquitte de son mandat au moyen d'un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur (OGEE), selon lequel un organisme du secteur privé d'environ 4 000 employés, les Laboratoires nucléaires canadiens (LNC), est responsable de la gestion et de l'exploitation des sites d'EACL en son nom.

Selon le modèle d'OGEE, EACL demeure propriétaire des sites, des installations, de la propriété intellectuelle et des passifs. Les LNC gèrent les sites et les installations d'EACL conformément à l'entente contractuelle conclue avec EACL. Le modèle d'OGEE permet à EACL de tirer parti de l'expertise et de l'expérience du secteur privé pour accélérer le déclassé et le programme d'intendance environnementale et fournir une science et des technologies nucléaires de classe mondiale. De plus, EACL soutient le gouvernement dans l'élaboration d'une politique nucléaire. Voici les principaux secteurs prioritaires :

Innovation nucléaire

EACL permet le développement de nouvelles technologies pour faire avancer les petits réacteurs modulaires (PRM), la production d'hydrogène propre et la fusion, le tout dans le but de tirer parti du succès de la technologie du réacteur CANDU® et de ses contributions déjà réalisées et potentiellement améliorées aux objectifs climatiques, à la sécurité énergétique et à l'emploi.

EACL s’est engagée à collaborer avec le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et le secteur nucléaire canadien afin de déterminer et d’évaluer les possibilités de technologies nucléaires importantes au Canada et à l’étranger. Cela comprendra notamment des efforts visant à faciliter l’amélioration des conceptions CANDU® afin d’optimiser la technologie CANDU® du Canada qui répondra aux besoins énergétiques d’aujourd’hui et de demain, qui assurera la sécurité énergétique de la population canadienne et des possibilités de recettes pour le Canada ainsi que pour la chaîne d’approvisionnement CANDU® du Canada.



Intendance environnementale

EACL est responsable de l’assainissement sécuritaire des déchets nucléaires au nom du gouvernement du Canada. Le déclassé et la gestion responsables des déchets radioactifs sont nécessaires pour décontaminer les sites d’EACL, protéger l’environnement et faire place aux nouveaux bâtiments qui soutiennent les activités en science et technologie nucléaires en cours au site de Chalk River.

Faits saillants du troisième trimestre de 2025-2026

Voici quelques réalisations de ce trimestre :

Le développement le plus significatif pendant cette période est l’achèvement du processus de passation de contrat d’OGEE et la transition vers la nouvelle équipe de direction, dans le cadre du consortium Nuclear Laboratory Partners of Canada (NLPC).

La transition vers le nouvel entrepreneur était initialement prévue pour la mi-septembre. Cependant, un examen par le Bureau de la concurrence, un organisme de réglementation indépendant qui examine toutes les grandes fusions et acquisitions au Canada, a prolongé cette date prévue, nécessitant un retard. EACL et les LNC ont consacré une quantité significative de temps et d’énergie durant cette période à rassembler des documents pour soutenir l’examen et à répondre aux questions du Bureau de la concurrence.

Début décembre, le Bureau de la concurrence a émis une lettre de non-intervention, confirmant que le Bureau n’avait pas l’intention de contester la transaction proposée pour le moment. Une fois cette étape conclue, EACL a pu aller de l’avant avec la transition, et NLPC a officiellement pris la responsabilité de la possession et de la gestion des LNC le 11 décembre 2025.

Ce changement de direction n'affectera pas les travaux, les projets et les priorités en cours dans les LNC, puisque les missions et le mandat des LNC ne changent pas et qu'il demeure responsable de l'exploitation des sites et des actifs de l'EACL.

C'est une étape importante pour EACL et les LNC, car il s'agit de la première transition de leadership depuis le lancement du modèle d'OGEE en 2015. En prenant du recul, le modèle d'OGEE a produit les résultats suivants :

- Progrès incroyable à Port Hope, y compris l'achèvement de presque tous les nettoyages de sites industriels et l'achèvement de l'installation de gestion des déchets à long terme de Port Granby.
- Rapatriement sûr et sécurisé d'uranium hautement enrichi vers les États-Unis dans le cadre d'un partenariat international historique.
- Déclassement réussi de plus de 130 bâtiments et structures dans les Laboratoires de Chalk River.
- Revitalisation majeure du campus des Laboratoires de Chalk River, avec de nouveaux bâtiments logistiques, de laboratoire et de bureaux en activité.
- Consolidation réussie de combustible des réacteurs prototypes vers les Laboratoires de Chalk River, réduisant ainsi les coûts généraux.
- L'établissement de programmes de gardiens autochtones sur les sites de Chalk River et de Whiteshell, ainsi qu'une entente de partenariat à long terme avec les Algonquins de Pikwakanagan.
- Des progrès scientifiques passionnants, y compris des coentreprises pour de nouveaux traitements avancés contre le cancer (Actineer Inc.) et le développement de la technologie de fusion (Fusion Fuel Cycles)
- L'établissement du Plan de travail fédéral sur les activités de science et technologie nucléaires dirigé par EACL, rassemblant 15 ministères fédéraux aux laboratoires et aux capacités détenus par EACL pour faire progresser les priorités scientifiques et politiques fédérales.

En ce qui concerne l'avenir, EACL est ravie que la nouvelle équipe de direction soit en place, et elle se réjouit de faire progresser ses priorités aux côtés de la nouvelle équipe de direction que NLPC apporte aux LNC.

D'autres réalisations notables au cours de cette période incluent le lancement du Centre pour l'énergie de fusion avec EACL, les LNC, Stellarax et Ontario Power Generation, qui est une plateforme nationale pour un écosystème canadien de fusion robuste et intégré visant à renforcer des capacités nationales avancées en matière d'énergie de fusion et à faire progresser la recherche sur l'énergie de fusion. C'est un véhicule important pour la collaboration entre les gouvernements fédéral et provinciaux, et un autre exemple de l'usage de partenariats par EACL pour faire avancer des objectifs communs et accroître la portée de nos capacités.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion a été examiné par le comité d’audit d’EACL et approuvé par son conseil d’administration. Il présente des commentaires sur le rendement d’EACL pour les périodes de trois et neuf mois qui se sont terminées le 31 décembre 2025 et doit être lu avec les états financiers non audités ci-joints et les notes afférentes.

Le rapport de gestion contient des énoncés prospectifs à propos d’EACL qui sont fondés sur les hypothèses que la direction jugeait raisonnables au moment de la rédaction du rapport. Ces énoncés prospectifs, étant donné leur nature, comportent nécessairement des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats futurs diffèrent sensiblement des prévisions actuelles. Nous prévenons le lecteur que les hypothèses sur les événements futurs, dont bon nombre sont difficiles à prévoir, pourraient éventuellement nécessiter des révisions.

Gestion des risques et incertitudes

EACL prévoit et gère les risques de façon rigoureuse, en ayant recours à de saines pratiques de gestion du risque. L’approche de gestion des risques d’EACL englobe les risques qui lui sont propres et les risques pour la gestion et l’exploitation des sites et des installations d’EACL par les LNC. La présente section met en évidence certains des risques pour EACL et leur capacité d’affecter ses résultats financiers.

Réapprovisionnement du contrat d’OGEE : EACL a maintenant achevé un processus d’approvisionnement concurrentiel pour continuer la gestion et l’exploitation des LNC au-delà du contrat actuel, qui devait expirer en septembre 2025. Un risque important s’est concrétisé, ce qui a entraîné des retards dans l’attribution du contrat en raison de l’examen réglementaire de l’activité réalisé actuellement par le Bureau de la concurrence. Dans l’intervalle, EACL a mis en place une prolongation du contrat avec l’ANEC pour assurer la continuité des opérations et de la direction aux LNC. Les risques liés à ce retard ayant des impacts négatifs sur les opérations actuelles des LNC (c.-à-d. des retards dans les projets existants, une main-d’œuvre distraite, etc.) continuent d’être gérés activement. L’attribution du contrat ayant été effectuée à la fin de cette période de rapport, ce risque sera éliminé à l’avenir.

Rendement des sous-traitants : Puisqu’EACL s’appuie sur un entrepreneur du secteur privé pour exécuter des tâches liées à son mandat, un risque interne inhérent est l’incapacité de l’entrepreneur à suivre les plans de façon constante comme convenu. Pour atténuer ce risque et encourager le comportement approprié, le contrat avec LNC est soigneusement structuré pour inclure plusieurs mécanismes permettant à EACL de suivre le rendement des LNC. Parmi ceux-ci, un plan de mesure du rendement est essentiel, utilisé par EACL pour établir des priorités soutenues par des objectifs ambitieux réalisables afin de favoriser l’optimisation des ressources du Canada. L’évaluation continue de l’entrepreneur par rapport au plan tout au long de l’année offre à EACL l’occasion de mettre en évidence les forces et les faiblesses, et à l’entrepreneur l’occasion de corriger le tir au besoin.

Coûts d'exploitation des Laboratoires de Chalk River : Actuellement, les coûts d'exploitation des Laboratoires de Chalk River (p. ex. protection contre les incendies, sécurité, entretien des actifs, etc.) sont partagés entre les différentes missions, y compris la science et la technologie, ainsi que le déclassé et la gestion des déchets. En regardant vers l'avenir, EACL prévoit qu'à mesure que les activités de déclassé et de gestion des déchets seront terminées, les coûts de la mission en science et technologie augmenteront. Comme principales mesures d'atténuation, EACL travaille avec LNC pour examiner toutes les options visant à réduire les coûts et à augmenter les recettes. Cette mesure est activement poursuivie et mise en œuvre pour permettre une organisation durable et axée sur la science à long terme, tout en protégeant les travailleurs, le public et l'environnement.

Ressources humaines : EACL est un petit organisme qui s'appuie sur un petit complément d'experts nationaux et internationaux qui possèdent une vaste expérience en matière de gestion d'accords similaires aux termes d'ententes d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur, tant du point de vue gouvernemental qu'entrepreneurial. L'objectif d'EACL est de maintenir l'expertise et les capacités nécessaires pour surveiller le contrat d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur et de garantir l'optimisation des ressources pour le Canada.

Vu la petite taille d'EACL, un défi constant est de s'adapter aux besoins en ressources fluctuants dans différents domaines de l'organisation et de remplacer ceux qui sont en congé pour une courte durée lorsque cela est approprié. Pour atténuer ce risque, des plans de main-d'œuvre et de relève ont été élaborés, et EACL examine régulièrement son régime de rémunération totale afin de rester compétitif parmi des employeurs similaires au niveau national et international. EACL s'efforce d'être adaptable et souple, en déployant un certain nombre de contrats de service de tiers pour renforcer les ressources s'il y a lieu et en donnant une formation polyvalente aux employés lorsque des occasions se présentent.

Évaluations environnementales : Dans le cadre des responsabilités d'intendance environnementale d'EACL, trois projets sont ou étaient en cours d'évaluations environnementales par la Commission canadienne de sûreté nucléaire :

- Construction d'une installation de gestion des déchets près de la surface près des Laboratoires de Chalk River.
- Déclassé *in situ* du réacteur de recherche WR-1 sur le site de Whiteshell.
- Démantèlement *in situ* du réacteur nucléaire de démonstration à Rolphton, en Ontario.

Les trois projets ont tous connu des retards importants, attribuables à des exigences accrues en matière de mobilisation du public et des Autochtones, à des demandes de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) de fournir des études techniques supplémentaires, et à la pandémie de COVID-19 qui a ralenti le travail à son apogée. Par conséquent, il a fallu consacrer plus de temps à la préparation du dossier de sûreté de chaque projet, ce qui comprend : apporter des modifications en fonction des commentaires et des observations reçus de l'organisme de réglementation, d'autres organismes gouvernementaux, du public et des nations et communautés autochtones; poursuivre la collaboration avec les principaux intervenants et les nations et communautés autochtones; axer les activités de communication sur une meilleure compréhension de la raison d'être des projets – la

protection de l'environnement – ainsi que du rôle précis d'EACL. Dans l'ensemble, bien que ces retards aient eu un impact sur la capacité des LNC à commencer les activités de décontamination et de remise en état à grande échelle sur les sites d'EACL, ils ont permis une plus grande mobilisation du public et des groupes autochtones et l'élaboration d'études supplémentaires à l'appui des dossiers de sûreté des projets (ce qui favorise également la mobilisation du public et des communautés autochtones).

Des progrès ont été réalisés dans le cadre du projet d'Installation de gestion des déchets près de la surface (IGDPS) puisque la CCSN a rendu en janvier 2024 sa décision de modifier le permis d'exploitation des LNC aux Laboratoires de Chalk River afin d'autoriser la construction d'IGDPS proposée. Toutefois, un contrôle judiciaire ultérieur de certains éléments du processus de la CCSN a donné lieu à une directive à la CCSN de mener des consultations supplémentaires avec la Première Nation Kebaowek, qui devront être terminées d'ici septembre 2026. Cela a entraîné un nouveau report du début des travaux de construction. Le personnel et les sous-traitants affectés à ce projet ont été réaffectés, et les travaux de déclassement du site, qui dépendent de la disponibilité future de l'IGDPS, se poursuivent. EACL continuera de surveiller la situation et de prendre les mesures nécessaires si les retards du projet ont des répercussions importantes sur les opérations de déclassement.

Les travaux *in situ* liés au projet de déclassement du réacteur de recherche WR-1 et du réacteur nucléaire de démonstration progressent également dans un esprit de collaboration et d'échange entre les LNC et les nations et communautés autochtones. Dans le cadre de ces deux projets, l'approche et la documentation ont été adaptées pour tenir compte des leçons tirées du processus de réglementation de l'installation de gestion des déchets près de la surface.

Examen financier

	Trimestre clos le 31 décembre		Semestre clos le 31 décembre	
(en millions de dollars)	2025	2024	2025	2024
Recettes				
Crédits parlementaires	394 \$	358 \$	990 \$	934 \$
Revenus tirés des activités commerciales	37	41	89	113
Revenus de placement	5	7	15	20
	436	406	1 094	1 067
Dépenses				
Coût des ventes	27	27	70	74
Charges de fonctionnement	24	18	64	59
Charges contractuelles	71	63	229	220
Charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés	814	206	461	638
	936	314	824	991
(Déficit) excédent de la période	(500) \$	92 \$	270 \$	76 \$

Crédits parlementaires

Le gouvernement du Canada accorde un financement à EACL chaque trimestre pour lui permettre de poursuivre ses activités, selon ses priorités, et de s'acquitter de son mandat. EACL a comptabilisé 394 millions de dollars en crédits parlementaires au troisième trimestre de 2025-2026, comparativement à 358 millions de dollars pour la période correspondante de 2024-2025. Sur une base cumulative, EACL a comptabilisé 990 millions de dollars en crédits parlementaires, comparativement à 934 millions de dollars comptabilisés pour la même période en 2024-2025. Les écarts cumulatifs trimestriels et annuels sont attribuables à l'augmentation des dépenses liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés, ainsi qu'aux dépenses pour des immobilisations corporelles, comme prévu.

Recettes tirées des activités commerciales

Au troisième trimestre de 2025-2026, des recettes de 37 millions de dollars ont été comptabilisées, comparativement à 41 millions de dollars pour la période correspondante de 2024-2025. Sur une base cumulative, les recettes s'élevaient à 89 millions de dollars, comparativement à 113 millions de dollars en 2024-2025. Y sont incluses les recettes provenant des activités de recherche et de développement menées par les LNC pour les clients commerciaux, de même que les recettes tirées de la vente d'eau lourde. La baisse trimestrielle et depuis le début de l'exercice des recettes tirées des activités commerciales découle de la diminution des ventes d'eau lourde.

Revenus de placement

Les revenus de placement sont gagnés sur la trésorerie et les investissements. Le revenu de placement a diminué en raison d'une baisse des taux d'intérêt au cours de la dernière année.

Coût des ventes

Le coût des ventes est plus élevé en 2025-2026 en tant que pourcentage des recettes en raison de la baisse des ventes d'eau lourde à marge plus élevée.

Charges de fonctionnement

Les charges de fonctionnement comprennent essentiellement les charges de surveillance d'EACL et l'amortissement des immobilisations corporelles. Les charges de fonctionnement de 24 millions de dollars au troisième trimestre et de 64 millions de dollars d'une année à l'autre sont supérieures à celles enregistrées à la même période de 2024-2025 en raison de l'augmentation de l'amortissement et d'autres charges de fonctionnement par rapport à l'année précédente.

Charges contractuelles

EACL remplit son mandat en vertu d'un contrat à long terme avec les LNC pour l'exploitation de ses sites. EACL rend compte d'une partie des dépenses des LNC à titre de charges contractuelles. Les charges dans cette catégorie pour le troisième trimestre totalisent 71 millions de dollars et de 229 millions de dollars depuis le début de l'année, ce qui est supérieur à celles enregistrées à la même période de 2024-2025 en raison d'une augmentation des dépenses liées aux activités scientifiques et technologiques.

Charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés

Les charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés comprennent les charges financières, l'impact sur le passif de la variation du taux d'actualisation et (le gain) la perte de réévaluation, le cas échéant, sur ces passifs comptabilisés. Les charges financières reflètent la hausse de la valeur actualisée nette (désactualisation) de ces passifs comptabilisés. Les variations du taux d'actualisation influenceront sur la valeur actualisée nette des passifs comptabilisés. Si le taux d'actualisation augmente au cours de la période, il en résultera une diminution des charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés. Si le taux d'actualisation diminue, il en résultera une augmentation des charges comptabilisées. Pour connaître l'incidence d'une variation de 1 % du taux d'actualisation, reportez-vous aux états financiers annuels audités datés du 31 mars 2025. Les gains et pertes de réévaluation représentent les changements apportés aux estimations des obligations comptabilisées.

Les charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés au troisième trimestre sont supérieures à celles du troisième trimestre de 2024-2025 en raison des augmentations des estimations relatives aux projets enregistrées pendant la période actuelle. Les charges depuis le début de l'année sont inférieures à celles de l'année 2024-2025 en raison de l'augmentation des taux

d'actualisation par rapport à la période précédente, ce qui a compensé l'augmentation des estimations relatives aux projets.

Excédent (déficit) de la période

Conformément au référentiel d'information financière d'EACL, les crédits parlementaires sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus dans une période donnée ou à titre de financement reporté dans la mesure où ils ont trait aux mois postérieurs à la fin de la période, et peuvent être supérieurs ou inférieurs aux charges comptabilisées pour la même période. Par exemple, les montants reçus pour financer les dépenses liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés sont comptabilisés comme des recettes au titre des crédits parlementaires dans la période considérée, tandis que les débours connexes sont déduits des passifs associés qui ont été comptabilisés antérieurement dans les états de la situation financière. Pour ce qui est des immobilisations corporelles, les recettes au titre de crédits parlementaires incluent les montants reçus au cours de la période visant à financer l'acquisition et la construction de ces actifs, tandis que les débours connexes sont capitalisés, ce qui fait en sorte que les charges de fonctionnement présentées incluent seulement l'amortissement des immobilisations corporelles existantes.

Perspectives

Les activités prévues d'EACL sont présentées dans son plan d'entreprise. Les dépenses depuis le début de l'exercice 2025-2026 sont généralement comparables aux résultats prévus. Les priorités et les produits livrables n'ont pas changé de façon significative au cours des neuf premiers mois de 2025-2026.

Flux de trésorerie et fonds de roulement

(en millions de dollars)	Semestre clos le	
	2025	31 décembre 2024
Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement	221 \$	28 \$
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement en immobilisations	(164)	(125)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(55)	(7)
Increase (decrease) in cash	2	(104)
Solde au début de la période	90	226
Solde à la clôture de la période	92 \$	122 \$

Activités de fonctionnement

Les activités de fonctionnement ont donné lieu à des entrées nettes de trésorerie de 221 millions de dollars lors des neuf premiers mois de 2025-2026, comparativement à des entrées de trésorerie de

28 millions de dollars générées au cours de la période correspondante de l'exercice précédent. L'écart découle des crédits parlementaires reçus au premier trimestre de 2025-2026, qui ont été accumulés pour les activités de l'exercice précédent. Reportez-vous à la note 10 des états financiers non audités pour savoir comment les crédits parlementaires reçus ont été utilisés au cours de la période.

Activités d'investissement en immobilisations

Les activités d'investissement en immobilisations ont donné lieu à des sorties de fonds de 164 millions de dollars au troisième trimestre de 2025-2026, ce qui est supérieur aux 125 millions de dollars de la même période de l'exercice précédent en raison d'une augmentation des dépenses liées aux projets d'immobilisations.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement de 55 millions de dollars au troisième trimestre de 2025-2026 étaient supérieurs aux flux de trésorerie affectés à l'exercice précédent, principalement en raison d'une hausse des investissements en obligations pendant la période actuelle.

Faits saillants de l'état de la situation financière

<i>(en millions de dollars)</i>	31 décembre 2025	31 mars 2025	Écart en \$	Écart en %
Actifs financiers	594 \$	711 \$	(117) \$	-16 %
Actifs non financiers	1 354	1 216	138	11 %
Passifs financiers	10 541	10 798	(257)	-2 %
Passifs nets	(8 594)	(8 870)	276	-3 %

À la clôture du troisième trimestre de 2025-2026, EACL présentait des actifs financiers de 594 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 117 millions de dollars par rapport à ceux du 31 mars 2025. Cet écart est principalement attribuable à la date de réception des crédits pendant l'exercice.

L'augmentation de 138 millions de dollars des actifs non financiers découle principalement des dépenses engagées pour acquérir des immobilisations corporelles au cours de l'exercice.

La diminution de 257 millions de dollars des passifs financiers peut être principalement attribuée à la diminution des charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés, principalement en raison de l'augmentation des taux d'actualisation au cours de l'exercice, ce qui a été partiellement compensé par une augmentation des estimations relatives aux projets.

Utilisation des crédits parlementaires

Le financement d'EACL provient principalement des crédits parlementaires. Les crédits sont prélevés sur la base de prévisions des flux de trésorerie trimestriels et ne correspondent pas nécessairement au moment où les dépenses sont comptabilisées dans l'état des résultats. EACL comptabilise les crédits parlementaires reçus au cours de la période à titre de recettes dans l'état des résultats ou à titre de financement reporté dans l'état de la situation financière, dans la mesure où ils concernent les mois postérieurs à la fin de la période. Reportez-vous à la note 10 des états financiers non audités pour savoir comment les crédits parlementaires reçus ont été utilisés au cours de la période.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers trimestriels, conformément à la Directive sur les normes comptables du Conseil du Trésor du Canada : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle estime nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans le présent rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, les présents états financiers trimestriels non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des passifs financiers nets et de l'évolution de la dette financière nette, des résultats d'exploitation, de l'évolution des passifs nets et des flux de trésorerie de la Société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.



Fred Dermarkar

Président et premier dirigeant

18 février 2026

Chalk River, Canada



Thomas Assimes

Chef de la direction financière

18 février 2026

Chalk River, Canada

ÉTATS FINANCIERS NON AUDITÉS

État de la situation financière

En date du

		31 décembre 2025	31 mars 2025
(en milliers de dollars canadiens)			
Notes			
Actifs			
Actifs financiers			
Trésorerie		91 886 \$	89 985 \$
Placements	3	423 363	360 133
Créances clients et autres débiteurs	4	61 034	46 474
Montant à recevoir au titre des crédits parlementaires	10	-	192 300
Stocks détenus en vue de la revente		17 463	22 374
		593 746	711 266
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles	5	1 353 790	1 216 409
		1 353 790	1 216 409
Total des actifs		1 947 536	1 927 675
Passifs			
Passifs financiers			
Comptes créditeurs et charges à payer	6	71 254	30 001
Avantages sociaux futurs	7	10 163	10 619
Montants à verser aux Laboratoires Nucléaires canadiens		255 042	284 836
Provision liée au déclassement et à la gestion des déchets	8	9 352 151	9 471 288
Passif au titre des sites contaminés	9	852 549	1 000 856
Total des passifs		10 541 159	10 797 600
Passifs nets		(8 593 623)	(8 869 925)
Composantes des actifs nets (passifs nets) :			
Déficit accumulé		(8 624 192)	(8 894 263)
Gains de réévaluation cumulés		15 569	9 338
Capital-actions émis		15 000	15 000
		(8 593 623) \$	(8 869 925) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État du passif financier net et de la variation du passif financier net

En date du

(en milliers de dollars canadiens)	Notes	31 décembre	31 mars
		2025	2025
Actifs financiers		593 746 \$	711 266 \$
Passifs financiers		10 541 159	10 797 600
Passifs financiers nets		(9 947 413) \$	(10 086 334) \$

Évolution des passifs financiers nets

(en milliers de dollars canadiens)	Notes	2026	Semestre clos le	
		Budget	31 décembre	2024
			2025	
(Déficit) excédent de la période		1 233 921 \$	270 071 \$	75 890 \$
Immobilisations corporelles				
Acquisition d'immobilisations corporelles	5	(345 000)	(176 633)	(118 627)
Amortissement des immobilisations corporelles	5	50 465	39 278	37 499
Ajustements divers	5	-	(26)	469
		(294 535)	(137 381)	(80 659)
Gains de réévaluation nets de la période		-	6 231	7 238
Diminution des passifs financiers nets		939 386	138 921	2 469
Passifs financiers nets, début de période		(10 086 334)	(10 086 334)	(9 515 158)
Passifs financiers nets, à la fin de la période		(9 146 948) \$	(9 947 413) \$	(9 512 689) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État des résultats

		2026	Trimestre clos le		Semestre clos le	
(en milliers de dollars canadiens)	Notes	Budget	2025	31 décembre 2024	2025	31 décembre 2024
Recettes						
Crédits parlementaires	10	1 860 000 \$	394 000 \$	358 000 \$	990 307 \$	934 000 \$
Revenus tirés des activités commerciales		120 000	36 446	41 362	89 449	113 386
Revenus de placement		10 000	5 276	6 538	14 522	19 521
		1 990 000	435 722	405 900	1 094 278	1 066 907
Dépenses						
Coût des ventes		84 000	26 501	26 943	70 109	73 900
Charges de fonctionnement		79 965	24 231	17 481	64 546	59 392
Charges contractuelles	11	295 000	70 977	63 195	229 016	219 431
Charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés		297 114	814 090	205 868	460 536	638 294
		756 079	935 799	313 487	824 207	991 017
(Déficit) excédent de la période						
		1 233 921 \$	(500 077) \$	92 413 \$	270 071 \$	75 890 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État de l'évolution du passif net

	Semestre clos le 31 décembre	
(en milliers de dollars canadiens)	2025	2024
Déficit accumulé		
Excédent de la période	270 071 \$	75 890 \$
Déficit accumulé, début de la période	(8 894 263)	(8 431 891)
Déficit accumulé, fin de la période	(8 624 192)	(8 356 001)
Gains de réévaluation cumulés (pertes)		
Gains de réévaluation survenus au cours de la période		
Gains non réalisés sur des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif	7 438	2 031
Gains (pertes) non réalisés sur des investissements dans d'autres titres	(422)	3 917
Reclassements dans l'état des résultats		
Gains réalisés sur des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif	(6)	-
Pertes réalisées (gains) sur les investissements dans d'autres titres	(779)	1 290
Gains de réévaluation nets de la période	6 231	7 238
Gains de réévaluation cumulés (pertes), début de la période	9 338	(1 263)
Gains de réévaluation cumulés, fin de la période	15 569	5 975
Capital-actions émis		
Capital-actions émis, début et fin de la période	15 000	15 000
Passif net total	(8 593 623) \$	(8 335 026) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État des flux de trésorerie

Semestre clos le
31 décembre

(en milliers de dollars canadiens)

2025 2024

Activités de fonctionnement

Rentrées de fonds provenant des crédits parlementaires	1 182 607 \$	934 000 \$
Rentrées de fonds provenant de clients et d'autres sources	76 798	100 254
Sorties de fonds destinées aux fournisseurs	(309 168)	(298 798)
Sorties de fonds destinées aux membres du personnel	(13 220)	(12 305)
déclassement, de gestion des déchets et des sites contaminés	(727 980)	(711 881)
Sorties de fonds destinées à l'acquisition de placements dans les fonds pour la gestion à long terme des déchets	(1 193)	(17 450)
Rentrées de fonds provenant du rachat de placements dans les fonds pour la gestion à long terme des déchets	30	16 754
Revenu de placement reçu	13 396	17 781
Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement	221 270	28 355

Transactions de capitaux

Acquisition d'immobilisations corporelles	(164 221)	(125 115)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement en immobilisations	(164 221)	(125 115)

Activités d'investissement

Sorties de fonds destinées à l'acquisition d'autres placements	(451 807)	(352 357)
Rentrées de fonds provenant du rachat d'autres placements	396 659	345 179
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(55 148)	(7 178)

Augmentation (diminution) de la trésorerie	1 901	(103 938)
---	--------------	------------------

Trésorerie au début de la période	89 985	225 870
--	---------------	----------------

Trésorerie à la fin de la période	91 886 \$	121 932 \$
--	------------------	-------------------

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 décembre 2025

(en milliers de dollars canadiens)

(non audité)

1. Renseignements généraux

Énergie atomique du Canada limitée (EACL) est une société d'État fédérale dont le mandat est de soutenir la science et la technologie nucléaires et de gérer les responsabilités du gouvernement du Canada en matière de déchets radioactifs et de déclassé. Depuis 2015, EACL s'acquitte de son mandat selon un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur, dans le cadre duquel les Laboratoires Nucléaires canadiens (LNC), entreprise privée, gèrent et exploitent les sites d'EACL en son nom, en vertu d'un accord contractuel.

EACL a été constituée en 1952 en vertu des dispositions de la *Loi sur les corporations canadiennes* (et prorogée en 1977 en vertu de celles de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*) conformément à l'autorité et aux pouvoirs accordés au ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles par la *Loi sur l'énergie nucléaire*.

EACL est une société d'État en vertu de la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et un mandataire de Sa Majesté du chef du Canada. En conséquence, ses passifs sont, en définitive, ceux de Sa Majesté du chef du Canada. EACL reçoit du financement du gouvernement du Canada, son actionnaire, et n'est pas assujettie à l'impôt sur le résultat au Canada.

Le gouverneur en conseil a approuvé le Plan d'entreprise de 2025-2026 à 2029-2030 d'EACL au troisième trimestre de l'exercice 2024-2025. Le Plan d'entreprise cadre avec la directive fournie par l'unique actionnaire d'EACL, le gouvernement du Canada, et reflète les plans et les priorités d'EACL à mettre en œuvre en vertu du modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur.

2. Principales méthodes comptables

Méthodes comptables

Les présents états financiers trimestriels ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP), et doivent être lus avec les états financiers annuels audité en date du 31 mars 2025. Les méthodes comptables utilisées dans les présents états financiers

sont conformes à celles présentées dans les plus récents états financiers annuels audités en date du 31 mars 2025.

Les actifs financiers et non financiers sont présentés dans l'état de la situation financière. Un actif financier est un actif qui pourrait être utilisé pour régler des passifs financiers existants ou être dépensé lors d'opérations futures et qui n'est pas destiné à la consommation dans le cours normal des opérations. Les actifs non financiers sont des actifs qui ne répondent pas à la définition d'un actif financier et sont employés normalement pour fournir des services futurs et sont passés en charges au moyen de l'amortissement ou au moment de l'utilisation. Les actifs non financiers ne sont pas pris en considération dans le calcul des actifs financiers nets (ou des passifs financiers nets), mais sont ajoutés aux actifs financiers nets (ou aux passifs financiers nets) pour calculer l'excédent (le déficit) accumulé.

Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers trimestriels selon les NCSP exige de la direction qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés des actifs financiers, des passifs financiers et des actifs non financiers à la date des états financiers, et sur les montants comptabilisés des recettes et des charges au cours de la période visée. Les éléments devant faire l'objet d'estimations et d'hypothèses importantes comprennent ceux qui sont liés à la durée de vie utile et à la dépréciation des immobilisations corporelles, aux avantages sociaux futurs, aux passifs éventuels et aux provisions, notamment la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets et le passif au titre des sites contaminés. Les estimations et les hypothèses sont fondées sur les meilleurs renseignements disponibles au moment de la préparation des états financiers et sont passées en revue annuellement pour tenir compte de la nouvelle information à mesure qu'elle devient disponible. Si les résultats réels diffèrent de ces estimations et hypothèses, l'incidence sera comptabilisée dans les périodes ultérieures lorsque l'écart sera mis en évidence.

Chiffres du budget

Le budget de 2025-2026 est pris en compte dans l'état des résultats et l'état des passifs financiers nets et de l'évolution de la dette financière nette. Les données du budget présentées dans ces états financiers sont fondées sur les prévisions et estimations pour 2025-2026 comprises dans le Plan d'entreprise de 2025-2026 à 2029-2030.

3. Placements

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	31 décembre 2025			
	Fonds pour la gestion à long terme des déchets	Placements détenus en fiducie	Autres placements	Total
Placements à court terme	- \$	- \$	117 324 \$	117 324 \$
Obligations d'administrations publiques canadiennes*	-	-	117 130	117 130
Obligations de sociétés	13 977	33 797	58 316	106 090
Actions canadiennes**	7 609	16 114	-	23 723
Actions mondiales**	18 891	40 205	-	59 096
	40 477 \$	90 116 \$	292 770 \$	423 363 \$

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	31 mars 2025			
	Fonds pour la gestion à long terme des déchets	Placements détenus en fiducie	Autres placements	Total
Placements à court terme	- \$	- \$	110 140 \$	110 140 \$
Obligations d'administrations publiques canadiennes*	-	-	80 918	80 918
Obligations de sociétés	13 850	33 337	47 476	94 663
Actions canadiennes**	6 267	13 409	-	19 676
Actions mondiales**	17 654	37 082	-	54 736
	37 771 \$	83 828 \$	238 534 \$	360 133 \$

*Les obligations d'administrations publiques canadiennes comprennent des obligations fédérales, provinciales et municipales.

**Toutes les actions canadiennes et mondiales sont cotées sur un marché actif.

4. Créances clients et autres débiteurs

	31 décembre 2025	31 mars 2025
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>		
Créances clients	24 274 \$	20 497 \$
Recettes non facturées	16 356	10 217
Montant à recevoir au titre des taxes à la consommation	20 404	15 760
	61 034 \$	46 474 \$

5. Immobilisations corporelles

(en milliers de dollars canadiens)

	Travaux de construction en cours	Terrains et aménagement s de terrains	Bâtiments	Réacteurs, machines et équipement	Total
Coût en date du 31 mars 2025	478 726 \$	177 429 \$	718 959 \$	553 159 \$	1 928 273 \$
Entrées et transferts	176 633	31	-	7 584	184 248
Sorties et transferts	(7 443)	-	(352)	(625)	(8 420)
Coût en date du 31 décembre 2025	647 916	177 460	718 607	560 118	2 104 101
Amortissement cumulé en date du 31 mars 2025	-	74 615	296 818	340 431	711 864
Augmentation de l'amortissement	-	4 464	15 210	19 604	39 278
Sorties et transferts	-	-	(237)	(594)	(831)
Amortissement cumulé en date du 31 décembre 2025	-	79 079	311 791	359 441	750 311
Valeur comptable nette en date du 31 mars 2025	478 726	102 814	422 141	212 728	1 216 409
Valeur comptable nette en date du 31 décembre 2025	647 916 \$	98 381 \$	406 816 \$	200 677 \$	1 353 790 \$

6. Créditeurs et charges à payer

	31 décembre 2025	31 mars 2025
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>		
Comptes commerciaux à payer	831 \$	628 \$
Autres comptes à payer et charges à payer	53 826	16 856
Charges à payer au titre des salaires	4 553	5 869
Montants à payer à des apparentés	5 008	1 521
Provisions	165	165
Avances de clients et obligations envers les clients	6 871	4 962
	71 254 \$	30 001 \$

Les provisions sont, de par leur nature, à court terme et ne sont pas actualisées. Elles comprennent les coûts estimatifs liés aux actions en justice et réclamations fondées en droit, ainsi qu'aux différends avec les fournisseurs.

7. Avantages sociaux futurs

a) Régime de retraite

Les salariés d'EACL participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique (RPRFP). Le RPRFP est un régime contributif à prestations déterminées créé par voie législative dont le gouvernement du Canada est le promoteur. Les salariés tout comme l'employeur doivent verser des cotisations pour couvrir le coût des services rendus. Le président du Conseil du Trésor du Canada établit le montant des cotisations patronales en fonction d'un multiple des cotisations salariales.

Les cotisations totales versées au titre des services rendus au cours de l'exercice se sont établies comme suit :

	Trimestre clos le 31 décembre		Semestre clos le 31 décembre	
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	2025	2024	2025	2024
Cotisations salariales	284 \$	292 \$	959 \$	882 \$
Cotisations patronales	424	417	1 869	1 600

Le gouvernement du Canada est tenu par la loi de verser les prestations prévues en vertu du Régime de pension de retraite de la fonction publique (RPRFP). En règle générale, les prestations de retraite s'accumulent pendant une période maximale de 35 ans à un taux annuel de 2 % des services ouvrant droit à pension, le total étant multiplié par la moyenne des cinq meilleures années consécutives de salaire. Ces prestations sont coordonnées avec celles qui sont versées en vertu du Régime des pensions du Canada ou du Régime des rentes du Québec, et elles sont indexées pour tenir compte de l'inflation.

b) Autres avantages sociaux futurs

EACL verse dans certains cas des indemnités pour départs volontaires et fournit d'autres avantages après l'emploi. L'obligation au titre des prestations déterminées n'est pas capitalisée, le financement étant fourni au moment où les prestations sont versées. Ainsi, le régime à prestations déterminées n'a aucun actif et son déficit correspond à l'obligation au titre des prestations déterminées.

Le passif comptabilisé au titre des avantages sociaux futurs comprend des indemnités pour départs volontaires de 4,1 millions de dollars (4,2 millions au 31 mars 2025) payables en cas de démissions ou de départs à la retraite volontaires ultérieurs.

8. Provision liée au déclassement et à la gestion des déchets

EACL est tenue de déclasser ses installations nucléaires et ses autres actifs afin de régler ses passifs, de réduire le risque et de protéger l'environnement. Une partie des passifs renvoie à des obligations qui existaient avant la création d'EACL en 1952.

	Semestre clos le 31 décembre 2025	Exercice clos le 31 mars 2025
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>		
Valeur comptable au début de la période	9 471 288 \$	8 672 132 \$
Passifs réglés	(458 259)	(596 999)
Levée de l'escompte	238 913	284 585
Effet de la variation du taux d'actualisation	(873 115)	33 622
Révision des estimations et du calendrier des dépenses	971 974	1 075 075
Estimations ayant une incidence sur les biens, les installations et l'équipement et sur les coûts futurs de gestion des déchets découlant des activités courantes	1 350	2 873
Valeur comptable à la fin de la période	9 352 151 \$	9 471 288 \$

Les dépenses futures non actualisées, ajustées en fonction de l'inflation, liées aux activités prévues et incluses dans le passif s'élèvent à 19 014,5 millions de dollars (18 500,9 millions en date du 31 mars 2025).

La provision a été actualisée selon un taux de 3,92 % en date du 31 décembre 2025. Le solde d'ouverture en date du 31 mars 2025 a été actualisé selon un taux de 3,27 %.

9. Passif au titre des sites contaminés

EACL a la responsabilité de s'acquitter des engagements du Canada à l'égard de l'Initiative dans la région de Port Hope et du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité.

	Semestre clos le 31 décembre 2025	Exercice clos le 31 mars 2025
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>		
Valeur comptable au début de la période	1 000 856 \$	1 172 128 \$
Passifs réglés	(271 071)	(379 843)
Levée de l'escompte	18 040	33 901
Effet de la variation du taux d'actualisation	(11 068)	28 171
Révision des estimations et du calendrier des dépenses	115 792	146 499
Valeur comptable à la fin de la période	852 549 \$	1 000 856 \$

Le passif lié à l'Initiative dans la région de Port Hope a trait à la décontamination et à la gestion sécuritaire à long terme des déchets radioactifs historiques de faible activité dans les municipalités de Port Hope et de Clarington, en Ontario. Ces déchets sont composés essentiellement des résidus d'un ancien processus contenant de l'uranium et du radium, et des sols qu'ils ont contaminés, le tout résultant des activités d'une ancienne société d'État et de ses prédécesseurs du secteur privé. L'étape de la mise en œuvre doit être terminée en 2030-2031 et sera suivie d'une surveillance et d'un entretien à long terme qui devraient se poursuivre sur une période de 100 ans par la suite.

EACL est également responsable du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité, ce qui comprend toutes les activités requises aux fins du traitement et de la gestion des déchets radioactifs historiques de faible activité dans des sites canadiens dont le gouvernement avait la responsabilité (à l'exclusion de l'Initiative dans la région de Port Hope). Les déchets radioactifs historiques de faible activité constituent des matières contaminées par la radioactivité au moment du traitement et de l'expédition de l'uranium et du radium.

Le passif est actualisé à l'aide de la technique de la valeur actualisée nette, au taux de 2,87 % en date du 31 décembre 2025. Le solde d'ouverture en date du 31 mars 2025 a été actualisé selon un taux de 2,54 %. Le total estimatif des dépenses non actualisées s'élève à 943,8 millions de dollars (1 099,0 millions en date du 31 mars 2025).

10. Crédits parlementaires

	Trimestre clos le 31 décembre		Semestre clos le 31 décembre	
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	2025	2024	2025	2024
Crédits parlementaires au titre des charges de fonctionnement, des dépenses en immobilisations et des dépenses législatives				
Montant reçu au cours de l'exercice pour les activités de fonctionnement, les dépenses en immobilisations et les dépenses législatives	394 000 \$	358 000 \$	1 182 607 \$	934 000 \$
Montant à recevoir d'un exercice précédent	-	-	(192 300)	-
Total des crédits parlementaires comptabilisés	394 000 \$	358 000 \$	990 307 \$	934 000 \$

L'écart entre les montants reçus et les montants comptabilisés au titre des crédits parlementaires est lié aux montants reçus, mais relatifs à un trimestre précédent ou ultérieur. Les crédits parlementaires approuvés pour les charges de fonctionnement et les dépenses en immobilisations pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026 totalisent 1 945,7 millions de dollars.

11. Accord contractuel

Depuis 2015, EACL s'acquitte de son mandat selon un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur dans le cadre duquel les actifs, les sites et les installations demeurent la propriété d'EACL, mais sont gérés et exploités par une entreprise du secteur privé en vertu d'un accord contractuel. Ainsi, EACL fait des paiements aux LNC et à sa société mère, conformément aux modalités de l'accord contractuel.

Les dépenses contractuelles suivantes ont été engagées :

	Trimestre clos le 31 décembre		Semestre clos le 31 décembre	
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	2025	2024	2025	2024
Montants contractuels versés ou à verser	401 478 \$	370 614 \$	1 187 969 \$	1 104 001 \$
Moins : coûts imputés à la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets ainsi qu'au passif au titre des sites contaminés	(241 144)	(247 741)	(726 905)	(711 075)
Moins : coûts imputés aux travaux de constructio	(70 684)	(40 464)	(176 633)	(118 627)
Moins : coûts classés comme coût des ventes	(18 673)	(19 214)	(55 415)	(54 868)
Charges contractuelles	70 977 \$	63 195 \$	229 016 \$	219 431 \$

Les montants contractuels versés ou à verser incluent les honoraires versés à Nuclear Laboratory Partners of Canada (NLPC) et à l'Alliance nationale pour l'énergie du Canada (ANEC), conformément à l'accord contractuel entre EACL et NLPC (l'ANEC avant le 11 décembre 2025) et aux LNC.



**Énergie atomique du
Canada limitée**

Laboratoires de Chalk River
286, chemin Plant, succ. 7036
Chalk River (Ontario)
Canada K0J 1J0

Demandes de renseignements

Demandes de renseignements du public
Courriel : communications@aecl.ca

Visitez notre site Web

www.aecl.ca